



Comité Départemental d'Action Sociale

Compte-rendu du 12 mars 2019

L'action sociale, collective ou individuelle vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles. La réunion du 12 mars 2019 avait pour objet principal le budget de l'action sociale de cette année. Outre les représentants de la Direction et de l'action sociale étaient présents les syndicats des Finances publiques du 93 : CGT, Force Ouvrière, Solidaires et la CFDT.

Le budget a été voté unanimement dans son intégralité, à une exception près : le renouvellement des abonnements jeunesse auprès des éditions Bayard. Tous les syndicats, exception faite de la CGT ont voté sa reconduction. Nous nous sommes opposés à cette utilisation des fonds publics dans le cadre de l'action sociale, car nous avons à cœur les valeurs de laïcité et de progrès social. Ce groupe de presse appartient à la congrégation religieuse des Augustins de l'Assomption, or nous nous souhaitons favoriser aucune organisation se réclamant d'une religion en particulier. De plus, ce groupe de presse possède et maintient à flot le journal La Croix, connu notamment pour avoir distribué en même temps son édition du 6 septembre 2018 un tract de la Manif pour tous (contre les familles homoparentales et le mariage pour tous), assorti d'un appel au don pour cette association. S'il est évident que chacun est libre de ses opinions, il nous apparaît inadmissible que l'argent de l'État vienne abonder les caisses d'un journal qui fait la publicité de ce genre d'idées.

Concernant les autres points votés au budget, voici qui a été décidé :

Pour l'arbre de Noël (qui représente environ 65 % du budget de l'action sociale), c'est le spectacle Les enchanteurs de Noël qui a été choisi (voir présentation ci-dessous). Dans ce cadre, des chèques cadeaux pour les 0/14 ans, les 15/17 ans et les nouveaux retraités seront distribués. Le système des chèques cadeaux, imposé par le secrétariat général, sera reconduit cette année.

Une mini-colo sera organisée.

Pour les sorties, voici ce qui est prévu (sous réserve que les prestataires assurent la prestation) :

- repas jazz (mars)
- comédie musicale Chicago + repas (avril)
- escape game (avril)
- journée au parc Astérix, transport compris (juin)
- repas croisière des retraités (juin)
- les grandes eaux de Versailles : visite du château + repas + grandes eaux (septembre)
- journée à Auvers sur Oise : transport + repas + visite des Impressionnistes (octobre)
- visite de la cité de la musique (Paris XIX^e en novembre)
- opéra : Boléro de Ravel (novembre)
- week-end au marché de Noël de Montbelliard et Colmar, hôtel et transport inclus (décembre)
- spectacle les Françaises + déjeuner (décembre)

Afin que les agents aient plus de chance de profiter des sorties, un agent ne pourra bénéficier que d'une sortie tous les deux ans.

Des abonnements à « tout apprendre » : pack scolaire et développement personnel (langues, informatique,...) seront disponibles en utilisant les codes fournis par l'action sociale.

Des chèques amitiés-finances seront donnés aux agents étant en situation de grande difficulté.

Des permanences seront assurées par une avocate et une psychologue (pour plus d'informations vous pouvez contacter votre correspondant-e social-e).

Des coins repas seront améliorés.